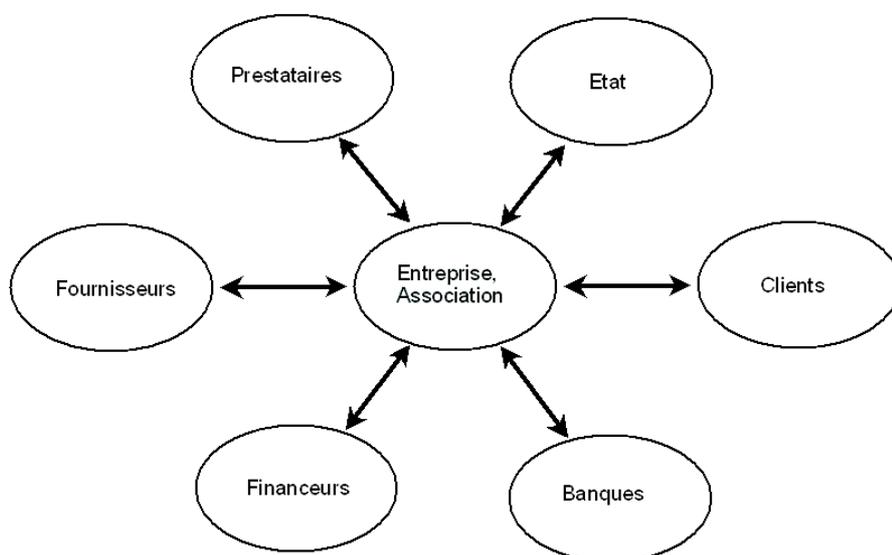


Fiche repère # 3 : L'environnement de l'acteur économique

Parce qu'on ne travaille jamais tout seul, toute offre de produit ou de service se réalise grâce aux relations avec des clients, des fournisseurs, des prestataires, l'Etat ou des financeurs.

Cette approche en termes d'environnement du travail (étymologiquement « ce qui est autour de soi ») rend compte des pratiques et des convictions portées en replaçant l'acteur économique dans les relations entretenues avec des interlocuteurs nécessaires à la réalisation de son offre commerciale.



Privilégier certains fournisseurs, prestataires ou distributeurs, est une démarche qui peut participer à une économie plus équitable.

Toutefois un importateur et une librairie ambulante ne travaillant pas avec les mêmes interlocuteurs n'apporteront pas les mêmes réponses à leurs engagements.

La gestion de son environnement professionnel est une démarche complexe où des contradictions peuvent apparaître. Cette réflexion est propre à chaque acteur économique en fonction de l'activité envisagée.

Quelques exemples :

- **La relation au client**, par exemple, peut reposer sur le partage de ses préoccupations sociales ou écologiques. Ce souhait pourra se traduire par une communication réfléchie dans ce sens. Si on est grossiste le choix de ne pas travailler avec certains modes de distribution peut être fait.
- **La relation aux fournisseurs** peut s'élaborer sur un prix payé reposant sur un mieux disant social et une prise en compte des coûts et du niveau de vie du fournisseur. Ou encore, sur une sélection des fournisseurs en fonction de la nature des produits.
- **Le choix des prestataires** pour l'hébergement de son site, la réalisation de support de communication ou le cabinet comptable pour l'arrêt des comptes.